

éditorial

Le patrimoine, un sport de combat(s) ?

Après quarante ans d'étalement urbain, la France se retrouve en l'an 2000 avec des centres historiques délaissés, minés par la vacance de commerces et de logements. Si les autorités ne sont pas restées inactives pour la défense du patrimoine – loi Malraux de 1962, création des ZPPAU(P) en 1983-1993, appellation Ville d'art en 1965, matrice du label Villes & Pays d'art et d'histoire (VPAH) –, personne n'a su empêcher le départ des classes moyennes pour les périphéries et le lent dessèchement économique et social de nombreux centres anciens.

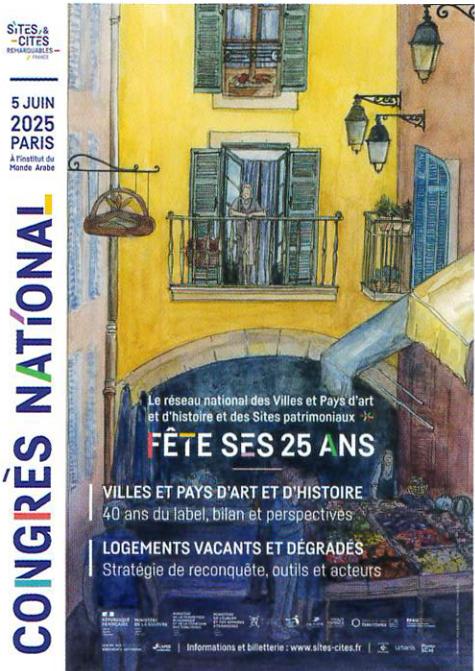
En 1995, lorsque le label VPAH est transféré au ministère de la Culture, les élus se sentent moins inclus dans sa construction. Plusieurs d'entre eux, dont Jean Rouger, Yves Dauge, Michel Bouvard et Martin Malvy en tête, fondent alors l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire (ANVPAH) afin de créer un « groupe de pression ».

Pendant un quart de siècle, l'ANVPAH, qui deviendra Sites & Cités remarquables de France en 2016, après plusieurs changements de nom, multiplie les rencontres, les séminaires, les ateliers, les congrès jusqu'à devenir un véritable centre de formation pour élus et techniciens des collectivités. Surtout, elle va mener des combats essentiels pour la protection des centres anciens, en particulier en défendant et en prônant sans cesse la modernisation du « Malraux ».

Par la suite, en infusant ses idées clés dans la conception des programmes Action cœur de ville (2018) et Petites villes de demain (2020), Sites & Cités va affirmer que la dimension patrimoniale est un levier puissant pour la revitalisation des centres anciens. Ceux-ci, à la faveur de la loi climat et résilience et de l'objectif ZAN pour 2050, vont redevenir désirables avec l'arrêt de l'étalement urbain et la reconquête des centres-villes et de leurs logements. Pour cela, il faut œuvrer à leur réhabilitation, et l'association ne manquera pas de travailler sur des solutions (audit énergétique, DPE spécifique, CREBA, plan logements dans les SPR...).

Parmi les autres grands chantiers, citons la relation entre tourisme et patrimoine, le développement durable, la nature en ville, le paysage ainsi que les échanges de savoir-faire de l'association à travers de formidables coopérations internationales, en Europe de l'Est, en Afrique, en Amérique du Sud, en Inde... Un véritable acte de soft power.

Dans ce supplément anniversaire, nous évoquerons tout d'abord le passé, avec une chronologie retracant les temps forts de Sites & Cités (grâce au précieux concours de son ancienne directrice, Marylise Ortiz), puis le présent, avec les actes du 6^e congrès de Paris de juin 2025. Et, bien sûr, le futur, avec les visions conjuguées du nouveau président et de la nouvelle directrice, Didier Herbillon et Florence Sirot. Une association d'avenir, à n'en pas douter. *Rodolphe Casso*



sommaire

Les perspectives de l'association

p3 ENTRETIENS

Martin Malvy, président de Sites & Cités de 2000 à 2025
Didier Herbillon, président de Sites & Cités, par Rodolphe Casso

p4 ENTRETIENS

Marylise Ortiz, directrice de Sites & Cités de 2006 à 2024
Florence Sirot, directrice de Sites & Cités, par Rodolphe Casso

p5 25 ANS AU SERVICE DU PATRIMOINE

Retour sur les actions et combats pour le patrimoine français, par Rodolphe Casso, avec Marylise Ortiz

Retour sur le 6^e congrès national

p10 LABEL VPAH,

BILAN ET PERSPECTIVES

Historique du label, ses évolutions et ses perspectives, par Maider Darricau

p12 VACANCE PLURIELLE, PROBLÈME SINGULIER

Enjeux, leviers et stratégies expérimentées sur le terrain, par Lucas Boudier